

MAIRIE DE CUREL DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Nº 07/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le treize mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents: Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Emilie DE BOUVER, Sophie DUCCA et Messieurs

Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absent excusé: Monsieur Bernard NICOLAS

Convocation et affichage: 06/03/2023

Secrétaire de séance : Madame Sophie DUCCA

Nombre de membres en exercice: 7 Nombre de membres présents : 6

OBJET: PROJET PASSAGE EN LED DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS VERTS »

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de remplacer les lampes de l'éclairage public par des lampes spéciales LED, ce qui permettrait une forte diminution de la consommation actuelle (entre 4 et 5 fois). Cette solution est beaucoup plus économique que de remplacer les luminaires par des luminaires LED. (de 6 à 7 fois moins onéreux).

Le montant du projet est de 1 254.00 € HT.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au titre du « FONDS VERTS ».

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve projet de remplacer les lampes de l'éclairage public par des lampes LED exposé ci-dessus pour un montant de 1 254.00 € HT;
- Sollicite l'aide financière maximale de l'Etat au titre du FONDS VERTS;
- Approuve le plan de financement ci-après :

*Subv. FONDS VERTS:

1 003.20 € soit 80 %

*Commune:

250.80 € soit 20 %

Total:

1 254.00 €

- S'engage à financer la part communale de l'opération.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme, CUREL le 20 mars 2023, Le Maire,

Thierry BELLEMAIN

